

GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
GIP PN FCB

Délibération n° AG-2017-1

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2016

Membres présents Soit	126
Nombre de voix représentées	445
Membres excusés ayant donné pouvoir soit	19
Nombre de voix représentées	90
Nombre de voix « Présents + pouvoirs »	535
Ayant pris part au vote : 524 voix exprimées	
Pour : 517 Contre : 7	

La règle du quorum est satisfaite
(535 voix sont présentes sur 635),
L'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale du GIP PN FCB,

Réunie le 16 mars 2017 à 18h30 à Langres sous la présidence de Monsieur Marcel JURIEEN de la GRAVIERE;

Vu l'arrêté n° 2826 d'approbation de la convention constitutive du GIP en date du 30/11/2015 par le Préfet coordonnateur et l'avenant n°3 publié en date du 15/11/2016 ;

Vu l'article 12 – IV de la convention constitutive précitée relatif à la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire ;

Après avoir reçu préalablement à la réunion le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2016 ;

Après demande du Président pour des remarques éventuelles et la demande d'un membre de procéder au vote à bulletin secret ;

Délibère :

L'Assemblée générale approuve à la majorité de ses membres le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2016.

Le procès-verbal approuvé est annexé à la présente délibération.

Le 17/03/2017

Le Président du GIP



Marcel JURIEEN de la GRAVIERE

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-MARNE

LE 12 AVR. 2017

DRCL - Finances 1



GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Assemblée Générale du GIP 27 juin 2016, Vaux-sous-Aubigny –18h

Procès-verbal

Membres présents :

1^{er} collège :

Représentant	Personne morale	Émargement	Pouvoir à
Titulaire : BARRET Christiane	Préfecture départementale de Côte d'Or	Excusée	Véronique GENEVEY
Ou Suppléant : BOURGEOT Joël	Sous-préfecture de Montbard	Excusé	
Titulaire : MICHON Régis	Office national des forêts - délégation territoriale Bourgogne / Champagne- Ardenne	Présent	
Ou Suppléant :			
Titulaire : SOMMIER Michel	Parcs nationaux de France	Présent	
Ou Suppléant :			
Titulaire : DE GANAY Charles	Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne	Excusé	Hugues SERVANT
Ou Suppléant :			
Titulaire : SIBLET Jean-Philippe	Museum national d'histoire naturelle	Excusé	
Ou Suppléant :			
Titulaire : LAPLACETTE Yves	Office national de la chasse et de la faune sauvage	Excusé	
Ou Suppléant : LOISON Philippe			

Représentant	Personne morale	Émargement	Pouvoir à
Titulaire : VARE Albert Ou Suppléant : MUGNIER Jean-Marie	Communauté de communes des Sources de la Tille	Présent	
Titulaire : BRIGAND Jérémie Ou Suppléant : MARS Jean-Michel	Communauté de communes du Pays Châtillonnais	Présent	
Titulaire : LOUIS Catherine Ou Suppléant : COLSON Bénigne	Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon		
Titulaire : SAUVADET François Ou Suppléant : FROT Marc	Conseil Départemental de Côte-d'Or	Excusé	
Titulaire : WOYNAROSKI Stéphane Ou Suppléant : MATTHIEU Sylvain	Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté	Excusé	
Titulaire : LOISIER Anne-Catherine Ou Suppléant : SOYER Denis	Fédération des communes forestières de Côte-d'Or	Excusée	
Titulaire : CHANGARNIER Gilbert Ou Suppléant : CHEVALLIER Bruno	Mairie de AIGNAY LE DUC	Présent	
Titulaire : LECLERE Charles- Edouard Ou Suppléant : EME Gérard	Mairie de AISEY SUR SEINE		
Titulaire : REGNAULT René Ou Suppléant : DAUBIGNARD Michel	Mairie de AMPILLY LE SEC		
Titulaire : MARCOS Claude Ou Suppléant : GREY Raphaël	Mairie de AVOT		

Titulaire : ROY Charly Ou Suppléant :	Mairie de BEAULIEU	Présent	
Titulaire : VIGNIER Daniel Ou Suppléant : VIGNIER Chantal	Mairie de BEAUNOTTE	Présent	
Titulaire : NAUDINOT Thierry Ou Suppléant : DEBIERE Michel	Mairie de BELAN SUR OURCE	Présent	
Titulaire : KLINKEBERG Jean-Marie Ou Suppléant : BOURGEOIS Nicolas	Mairie de BENEUVRE		
Titulaire : CARTHERET René Ou Suppléant : VERSLYPE Jacky	Mairie de BISSEY LA COTE		
Titulaire : KLINKERT Marcel Ou Suppléant : GARNIER Georges	Mairie de BOUDREVILLE	Présent	
Titulaire : MORIN Georges Ou Suppléant : FELDER Eric	Mairie de BRION SUR OURCE	Présent	
Titulaire : BORNOT Christian Ou Suppléant : FLEUROT Jean- François	Mairie de BUNCEY		
Titulaire : SALLOIGNON Alain Ou Suppléant : PAGOT Matthieu	Mairie de BURE LES TEMPLIERS	Présent	
Titulaire : MUGNIER Jean-Marie Ou Suppléant : SIRURGUET Hubert	Mairie de BUSSELOTTE ET MONTENAILLE	Excusé	VARE Albert
Titulaire : VARE Albert Ou Suppléant : PAGOT Pierre	Mairie de BUSSIÈRES	Présent	

Titulaire : LEVEQUE Francis Ou Suppléant : MATHYS Filoména	Mairie de CHAMBAIN		
Titulaire : GUILLEMAN Olivier Ou Suppléant : KERSERHO GAILLARD Claudine	Mairie de CHAMESSON	Excusé	Fabienne BECOT ANSAULT
Titulaire : BRIGAND Hubert Ou Suppléant : GAILLARD François	Mairie de CHATILLON SUR SEINE	Présent	
Titulaire : RENARD Philippe Ou Suppléant : RENARD Romain	Mairie de CHAUGEY	Présent	
Titulaire : BOUHELIER Anne Ou Suppléant : ROUX Raymond	Mairie de CHAUMONT LE BOIS	Présente	
Titulaire : VERSLYPE Maxime Ou Suppléant : JANNET Christian	Mairie de COURBAN		
Titulaire : LOUCHET François- Xavier Ou Suppléant : HOFFMANN Gérard	Mairie de ECHALOT	Présent	
Titulaire : HERARD Bernard Ou Suppléant : GIRARDET Yves	Mairie de ETALANTE	Présent	
Titulaire : SCHEMBRI Laurent Ou Suppléant : LEVEQUE Albert	Mairie de FAVEROLLES LES LUCEY	Présent	
Titulaire : GARNIER Patrick Ou Suppléant :	Mairie de FRAIGNOT ET VESVROTTE		
Titulaire : FOLLEA Jérôme Ou Suppléant : MUGNIER Patrick	Mairie de GRANCEY LE CHATEAU	Présent	

Titulaire : GUENEAU Anne-Marie Ou Suppléant : SULLEROT Madeleine	Mairie de GURGY LA VILLE	Excusée	Denise JACQUINOT
Titulaire : DAMOTTE Claudette Ou Suppléant : VIARD Daniel	Mairie de LA CHAUME	Présent	
Titulaire : JACQUINOT Denise Ou Suppléant : PRIET Pascal	Mairie de LES GOULLES	Présente	
Titulaire : SPILLMANN Françoise Ou Suppléant : RADEL Anne-Chantal	Mairie de LEUGLAY	Présente	
Titulaire : CORNBERT Denis Ou Suppléant : ALEXANDRE Christiane	Mairie de LIGNEROLLES	Présent	
Titulaire : MAITROT Eric Ou Suppléant : DOSSO Alain	Mairie de LOUESME		
Titulaire : RONOT Bernard Ou Suppléant : ISSELIN Pascal	Mairie de LUCEY	Présent	
Titulaire : TILQUIN Eric Ou Suppléant : PETARD Jean-Marie	Mairie de MAISEY LE DUC	Présent	
Titulaire : GOUSTIAUX Noëlle Ou Suppléant : WILLERMOZ François	Mairie de MENESBLE		
Titulaire : ROUDAUT François Ou Suppléant : PELZER Jean-Bernard	Mairie de MINOT	Présent	
Titulaire : JURIEN de la GRAVIÈRE Marcel Ou Suppléant : BONNEVIE Bernard	Mairie de MONTIGNY SUR AUBE	Présent	

Titulaire : VINOT Claude Ou Suppléant : BLONDON Anne-Marie	Mairie de RECEY SUR OURCE	Présent	
Titulaire : LEFEVRE Roger Ou Suppléant : ARBELOT Philippe	Mairie de RIEL LES EAUX	Présent	
Titulaire : SEUILLOT Etienne Ou Suppléant : CHEVALLIER Freddy	Mairie de SAINT BROING LES MOINES	Présent	
Titulaire : HARNET Daniel Ou Suppléant : PAGIS Denis	Mairie de SAINT GERMAIN LE ROCHEUX	Présent	
Titulaire : PUCH Jean-Claude Ou Suppléant : VERHEYDEN Angélique	Mairie de SAINTE COLOMBE SUR SEINE	Présent	
Titulaire : DEHER Didier Ou Suppléant : RAMAGET Norbert	Mairie de SALIVES		
Titulaire : BOUCHARD Florence Ou Suppléant : MALNOURY Christophe	Mairie de SEMOND		
Titulaire : VITRANT Frédéric Ou Suppléant : BONGARD Baptiste	Mairie de TERREFONDREE	Présent	
Titulaire : VINCENT Philippe Ou Suppléant : CAILLETET Nathalie	Mairie de VANVEY	Présent	
Titulaire : VALETTE Jean-Pierre Ou Suppléant : VIARDOT Christophe	Mairie de VEUXHAULLES SUR AUBE	Présent	
Titulaire : SCHMIT Nicolas Ou Suppléant : PETIT Gilles	Mairie de VILLIERS LE DUC	Excusé	Philippe VINCENT

Titulaire : FOUILLAND Christophe Ou Suppléant : BRION Virginie	Mairie de VILLOTTE SUR OURCE	Présent	
Titulaire : HUMBERT Jacqueline Ou Suppléant : SCORDEL Bénigne	Mairie de VIX		
Titulaire : VERNEVAUT Marcel Ou Suppléant : VINCENT Philippe	Mairie de VOULAINES LES TEMPLIERS	Présent	
Titulaire : VARE Albert Ou Suppléant :	Pays Seine et Tille en Bourgogne	Présent	
Titulaire : NAUDINOT Thierry Ou Suppléant :	Syndicat intercommunal des cours d'eau du Châtillonnais	Présent	

2^{ème} collège (52) :

Représentant	Personne morale	Émargement	Pouvoir à
Titulaire : MARTINELLI Stéphane Ou Suppléant :	Syndicat mixte du Pays de Chaumont	Excusé	Marie-Claude LAVOCAT
Titulaire : VIALLETEL Bernard Ou Suppléant : CLEMENT Joël	Communauté d'agglomération de Chaumont		
Titulaire : GUENE Charles Ou Suppléant : GOISET Gilles	Communauté de communes Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais	Présent	
Titulaire : FREQUELIN Philippe Ou Suppléant : BEGUINOT Guy	Communauté de communes des Trois Forêts	Présent	
Titulaire : RUEL Marie Josée Ou Suppléant : JOFFRAIN Bernard	Communauté de communes du Grand Langres		

Titulaire : SIDO Bruno Ou Suppléant : RABIET Jean-Michel	Conseil Départemental de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : GUILLEMY Christine Ou Suppléant :	Conseil Régional d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Présente	
Titulaire : DURANTET Guy Ou Suppléant : BERTHELMOT Michel	Fédération des communes forestières de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : GOISET Gilles Ou Suppléant : AUBERTOT Laurent	Mairie de APREY	Présent	
Titulaire : BIDAUT Jean-Paul Ou Suppléant : BRESSER Franck	Mairie de ARBOT	Présent	
Titulaire : PETIT Gérard Ou Suppléant : ROSSIGNOL Frédéric	Mairie de ARC EN BARROIS	Présent	
Titulaire : CAVIN Jean-Michel Ou Suppléant : RINGOOT Christophe	Mairie de AUBEPIERRE SUR AUBE	Excusé	Yvette ROSSIGNEUX
Titulaire : THIERY Olivier Ou Suppléant : DELLA VALLE Pierre	Mairie de AUBERIVE	Présent	
Titulaire : POTTIER Frédéric Ou Suppléant : DURANTET Guy	Mairie de AUJOURRES	Présent	
Titulaire : ODIN Bernard Ou Suppléant : BERTRAN François	Mairie de AULNOY SUR AUBE	Présent	
Titulaire : EYMANN Jean-Luc Ou Suppléant : VAILLANT Yves	Mairie de BAY SUR AUBE		

Titulaire : SIMONS Roseline Ou Suppléant : BRESSON Jean-Louis	Mairie de BLESSONVILLE	Présente	
Titulaire : DUHOUX Franck Ou Suppléant : COLLIER Gilles	Mairie de BRICON		
Titulaire : JACOB Guy Ou Suppléant : PERRINOT Jacky	Mairie de BUGNIERES	Présent	
Titulaire : PERCHIKOFF Sabine Ou Suppléant : PINEL Gérard	Mairie de CHALANCEY		
Titulaire : LAVOCAT Marie-Claude Ou Suppléant : DOUVILLE Francis	Mairie de CHATEAUVILLAIN	Présente	
Titulaire : ROUSSEL Frédéric Ou Suppléant : BOICHOT Jacky	Mairie de CHAUMONT	Présent	
Titulaire : RENARD Michel Ou Suppléant : DERICKS Dominica	Mairie de COLMIER LE BAS	Présent	
Titulaire : LABRUNIE André Ou Suppléant : TRIBOULET Eric	Mairie de COLMIER LE HAUT	Présent	
Titulaire : GILLET Gervais Ou Suppléant : VAILLANT Adriana	Mairie de COUPRAY		
Titulaire : BEGUINOT Guy Ou Suppléant : BEGUINOT Daniel	Mairie de COUR L'EVEQUE	Présent	
Titulaire : MAROT Jean-François Ou Suppléant : JOFFRAIN Pierre	Mairie de COURCELLES EN MONTAGNE		

Titulaire : VOILLEMEN Laurent Ou Suppléant : BARENCON Jean- Claude	Mairie de DANCEVOIR	Présent	
Titulaire : BLONDELLE Marie- Christine Ou Suppléant : AUBRY Alain	Mairie de FAVEROLLES	Présente	
Titulaire : ANDRIOT Céline Ou Suppléant : MAUDONNET Florian	Mairie de GERMAINES	Présente	
Titulaire : ROSSIGNEUX Yvette Ou Suppléant : FORGEOT Jacky	Mairie de GIEY SUR AUJON	Présente	
Titulaire : DELONG Sophie Ou Suppléant : GARIOT Pierre	Mairie de LANGRES	Présente	
Titulaire : RACHET Philippe Ou Suppléant : VOILLEQUIN OLIVIER Angélique	Mairie de LE VAL D'ESNOMS		
Titulaire : VOILLOT Mariette Ou Suppléant : THIVET Christophe	Mairie de LEFFONDS	Présente	
Titulaire : BABOUILLARD Hippolyte Ou Suppléant : GOISET Jean-Pierre	Mairie de LEUCHEY	Présent	
Titulaire : ROUSSELLE Thierry Ou Suppléant : LEROY Eric	Mairie de MARAC		
Titulaire : RAMAGET Jean-Pierre Ou Suppléant : ROBIN Dominique	Mairie de MARDOR		

Titulaire : SAUVAGEOT Jérôme Ou Suppléant : SAUVAGEOT Michel	Mairie de MOUILLERON		
Titulaire : CLERC Patrice Ou Suppléant : CHARPENTIER Francis	Mairie de NOIDANT-LE-ROCHEUX	Présent	
Titulaire : GAGNEUX Claude Ou Suppléant : BOUCHOT Gaëtan	Mairie de ORGES	Présent	
Titulaire : SOENEN David Ou Suppléant : LHUILLIER Yves	Mairie de ORMANCEY		
Titulaire : RAILLARD Georges Ou Suppléant : FORTIN Jacques	Mairie de PERRANCEY-LES-VIEUX-MOULINS	Présent	
Titulaire : ADAM Franck Ou Suppléant : DEZE Benoît	Mairie de PERROGNEY LES FONTAINES	Présent	
Titulaire : DOSSO Christelle Ou Suppléant : TUPIN Michel	Mairie de POINSENOT	Présente	
Titulaire : BOIGET Jacques Ou Suppléant : DECHANET Nicolas	Mairie de POINSON LES GRANCEY	Présent	
Titulaire : SAHILI Sophie Ou Suppléant : SAHILI Mahjoub	Mairie de PRASLAY		
Titulaire : TEMPLIER Sylvain Ou Suppléant : DERREZ Steve	Mairie de PRAUTHOY		
Titulaire : DEVILLIERS Patrick Ou Suppléant : FERRAND Jérôme	Mairie de RICHEBOURG	Présent	

Titulaire : HOFFMANN Dominique Ou Suppléant : BLANDIN Pascal	Mairie de RIVIERE LES FOSSÉS	Présent	
Titulaire : MICHEL Jean-Pierre Ou Suppléant : RICHARD Xavier	Mairie de ROCHETAILLÉE	Présent	
Titulaire : MIELLE Roland Ou Suppléant :	Mairie de ROUELLES		
Titulaire : PISANESCHI Pascal Ou Suppléant : VERNOCHET Jean-Michel	Mairie de ROUVRES SUR AUBE	Présent	
Titulaire : COLONNA Patrick Ou Suppléant : COLLIAT Claire	Mairie de SAINT LOUP SUR AUJON	Présent	
Titulaire : MADRID Véronique Ou Suppléant : GILLET Jean-Yves	Mairie de TERNAT		
Titulaire : MOILLERON Gérard Ou Suppléant : MOILLERON Fabrice	Mairie de VAILLANT	Présent	
Titulaire : BOITTEUX Franck Ou Suppléant : TRUCHOT Gilbert	Mairie de VALS DES TILLES	Excusé	Guy DURANTET
Titulaire : GUENE Charles Ou Suppléant : LEGROS Emmanuel	Mairie de VAUX SOUS AUBIGNY	Présent	
Titulaire : ROCOPLAN Edmond Ou Suppléant : VOINCHET Etienne	Mairie de VAUXBONS	Présent	
Titulaire : GOUSTIAUX Jean-Pierre Ou Suppléant : STEULET Patrick	Mairie de VILLARS SANTENOGE	Présent	

Titulaire : CHAUVIREY François Ou Suppléant : CHAUVIREY Rémy	Mairie de VITRY EN MONTAGNE		
Titulaire : BERTHELON Patrick Ou Suppléant : MASSON Jacky	Mairie de VIVEY	Présent	
Titulaire : GRANDCHAMP Martine Ou Suppléant : LACORDAIRE Colette	Mairie de VOISINES		
Titulaire : ANDRIOT Patricia Ou Suppléant : JOFFRAIN William	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Langres	Présente	
Titulaire : MICHEL Jean-Pierre Ou Suppléant : PROLONGE Gérard	Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive	Présent	

3^{ème} collège :

Représentant	Personne morale	Émargement	Pouvoir à
Titulaire : CORVASCE Thomas Ou Suppléant : LHUILLIER Patrick	ACTEON 52	Présent	
Titulaire : DUPAS Francis Ou Suppléant : DUPAS Thibaud	Animation Rurale, Culture et Environnement	Présent	
Titulaire : GUILLEMIN Daniel Ou Suppléant : BROUARD Jenny	Arc Patrimoine et Culture		
Titulaire : VOLOT Jean-Claude Ou Suppléant : CRESSOT Florent	Association de développement des cantons du plateau de Langres		
Titulaire : MONOT Inès Ou Suppléant : MONOT Michel	Association de sauvegarde de l'Abbaye du Val des Choues	Excusée	
		Présent	

Titulaire : MONOT Michel Ou Suppléant : LOISELET Daniel	Association départementale des chasseurs de grand gibier de Cote d'Or	Présent	
Titulaire : MUSSY Sylvain Ou Suppléant : JEHLE François	Association départementale des chasseurs de grand gibier de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : JACQUEMIN Christian Ou Suppléant : CHAMPETIER Charles	Association des riverains et propriétaires d'ouvrages hydrauliques du Châtillonnais	Présent	
Titulaire : DEVILLARD Bernard Ou Suppléant : FOUGAIROLLE Vincent	Association GREN		
Titulaire : BAYEN Dominique Ou Suppléant :	Association pour la liberté des hommes et de leur territoire	Présent	
Titulaire : de BUCY Joseph Ou Suppléant : D'HERBOMEZ Denis	Association pour la promotion et la valorisation des activités du bois en Bourgogne	Présent	
Titulaire : LE MEZO Ermeline Ou Suppléant : RUIZ DE INFANTE Francisco	Autour de la Terre	Excusée	
Titulaire : BOUCHOT Jean-Marie Ou Suppléant : MUSSY Daniel	Aventure Quad	Présent	
Titulaire : BLONDELLE Martial Ou Suppléant : TURE Cédric	Centre Régional d'Information et de Promotion des Entreprises Forestières de Bourgogne	Excusé	
Titulaire : VERSTRAETE Ghyslaine Ou Suppléant : LAVIER Vincent	Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or	Excusée	
Titulaire : FISCHER Christophe Ou Suppléant : DEVILLERS Thérèse	Chambre d'Agriculture de Haute-Marne	Présent	
		Présente	

Titulaire : NAUDET Frédéric Ou Suppléant : VACHEYROUT André	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or	Présent	
		Présent	
Titulaire : JEHLE François Ou Suppléant : BLETNER Gilbert	Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : PENNECOT Régis Ou Suppléant :	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte-d'Or	Excusé	Frédéric NAUDET
Titulaire : MOUTON Jean-Louis Ou Suppléant : CHMURA Maryse	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : ESTRAT Yolande Ou Suppléant : GOUSTIAUX Anne- Marie	Châtillon-Scènes	Excusée	Francis DUPAS
Titulaire : VACHEYROUT André Ou Suppléant : BARBIER Elisabeth	Club des Entreprises du Châtillonnais	Présent	
Titulaire : BLANDIN Pascal Ou Suppléant : THIEBLEMONT Franck	Comité de Vigilance Ecologique	Présent	
Titulaire : MONTAGNE Jean-Claude Ou Suppléant : NAUDENOT Jean-Claude	Comité départemental de cyclotourisme de Haute- Marne	Présent	
Titulaire : MICHEL Gilles Ou Suppléant : MICHEL Bernadette	Comité départemental de la randonnée pédestre de Côte- d'Or	Excusé	Michèle PIELIN
Titulaire : FILIPPI Lucien Ou Suppléant : LIVENAIS Claude	Comité départemental de la randonnée pédestre de Haute-Marne	Excusé	Jean-Claude MONTAGNE
Titulaire : NARCE Grégory Ou Suppléant : GIRARDOT Michel	Comité départemental de tourisme équestre de Haute- Marne		

Titulaire : DENIS Pierre Ou Suppléant : LAURENT Yoann	Confédération Paysanne 52	Excusé	Hyppolyte BABOILLARD
Titulaire : AMIZET Jean-Claude Ou Suppléant : DE SORBIER DE POUGNADORES Joël	Conseil de Développement Local du Pays Châtillonnais	Excusé	
Titulaire : SIOUVILLE Michèle Ou Suppléant : THIEBAUT Evelyne	Conseil de Développement Territorial du Pays de Langres	Excusée	
Titulaire : DESBROSSES Régis Ou Suppléant : SIRUGUE Daniel	Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne	Présent	
Titulaire : GONY Roger Ou Suppléant : CORNEUX Pascal	Conservatoire des espaces naturels de Champagne- Ardenne	Présent	
Titulaire : DOYON Jacques Ou Suppléant : DORE Alain	Coopérateurs Producteurs Forestiers de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : RENARD Philippe Ou Suppléant : COUCHENEY Laurent	Coordination rurale de Côte- d'Or	Présent	
Titulaire : STRABACH Pascal Ou Suppléant : BIGARD Frédéric	Coordination rurale de Haute- Marne	Présent	
Titulaire : BONNET VALLET Marie- Claire Ou Suppléant : LAMBERT Pascale	Côte-d'Or Tourisme	Excusée	CARDINAL Jean- Pierre
Titulaire : MARITON Pascal Ou Suppléant : DURLET Colette	Etude pour la Protection des Oiseaux en Bourgogne		
Titulaire : GRUER Eric Ou Suppléant : GAUDIAU Alain	Fédération départementale de pêche et protection du milieu aquatique de Côte-d'Or		

Titulaire : REMOND Michel Ou Suppléant : FADEAU Michel	Fédération départementale de pêche et protection du milieu aquatique de Haute- Marne	Excusé	
		Présent	
Titulaire : BELIN Jean-Marc Ou Suppléant : MONOT Michel	Fédération départementale des Chasseurs de Côte-d'Or	Présent	
		Présent	
Titulaire : LHULLIER Patrick Ou Suppléant : CORVASCE Thomas	Fédération départementale des Chasseurs de Haute- Marne	Présent	
Titulaire : DESSY Christian Ou Suppléant : VIGNOT Philippe	Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Haute- Marne	Présent	
Titulaire : RONOT Thierry Ou Suppléant : ARBELOT Philippe	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Côte-d'Or	Présent	
Titulaire : RIOTTOT Sébastien Ou Suppléant : LAHAYE Thierry	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : UNTERMAIER Jean Ou Suppléant : BEUNICHE Isabelle	France Nature Environnement Bourgogne	Excusé	
Titulaire : VOLOT Jean-Claude Ou Suppléant : VOLOT Alexia	GAIA		
Titulaire : AUGUSTE Jean-Paul Ou Suppléant : JACQUOT Françoise	Golf d'Arc en Barrois		
Titulaire : ROYER Jean-Marie Ou Suppléant : DIDIER Bernard	Groupe régional d'étude de la faune / de la flore et des écosystèmes	Excusé	
		Présent	
Titulaire : HUVIG Sébastien Ou Suppléant : HEBERT Georges	Groupement de défense sanitaire apicole de Haute- Marne	Présent	

Titulaire : GY Nicolas Ou Suppléant : MARCHAL Karine	Groupement des agrobiologistes de Haute- Marne		
Titulaire : RENAULT Vincent Ou Suppléant :	Jeunes Agriculteurs de Côte- d'Or	Présent	
Titulaire : BARRET Xavier Ou Suppléant : VESAIGNE Pierrick	Jeunes Agriculteurs de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : BOUSSARD Catherine Ou Suppléant : REITTER Romain	La Clef des Champs	Présente	
Titulaire : DUPATY Christine Ou Suppléant : DEQUEANT Patrick	La Truffe Côte d'Orienne	Présente	
Titulaire : Ou Suppléant :	Les Amis du Châtillonnais		
Titulaire : GUY Aurélie Ou Suppléant :	Les Sentiers de la Belette		
Titulaire : GOUSTIAUX Jean- Yves Ou Suppléant : CAMBURET Dominique	Ligue de l'Enseignement de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : CLEMENT Etienne Ou Suppléant : HERVE Christophe	Ligue pour la protection des oiseaux de Champagne- Ardenne		
Titulaire : LANAUD Christian Ou Suppléant : MESKEL Thibault	Ligue pour la protection des oiseaux de Côte d'Or	Présent	
Titulaire : OLIVIER Valérie Ou Suppléant : LETORE Louis	Maison de Courcelles		

Titulaire : DU PARC Raoul Ou Suppléant : JURIEN DE LA GRAVIERE Marcel	Maison de la Forêt de Leuglay	Présent	
		Présent	
Titulaire : CECCONI Frédéric Ou Suppléant : CLOAREC Philippe	Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation	Présent	
Titulaire : DUBES Marie-Solange Ou Suppléant : BONGIOVANNI Pierre	Maison Laurentine	Présente	
Titulaire : CONTANT Chantal Ou Suppléant : VIARD Danièle	MJC Lucie Aubrac de Châtillon-sur-Seine	Excusée	Francis DUPAS
Titulaire : COURTAUT Samuel Ou Suppléant : BECU David	Naturalistes de Champagne- Ardenne	Présent	
Titulaire : LECONTE Romaric Ou Suppléant : LABORDE Nolwenn	Nature Haute-Marne	Présent	
Titulaire : GRUOT Roseline Ou Suppléant : MARCHAL Daniel	Office du Tourisme des Trois Forêts	Excusée	
		Présente	
Titulaire : PIELIN Michèle Ou Suppléant : ROGER Bruno	Office du Tourisme du Pays Châtillonnais	Présente	
Titulaire : WAGNER Joseph Ou Suppléant : BRASSEUR-MAIZIERE Céline	Office du Tourisme du Pays de Chaumont	Présent	
		Présente	
Titulaire : CARDINAL Jean-Pierre Ou Suppléant : GILLOT Philippe	Office du Tourisme du Pays de Langres	Présent	
Titulaire : BECOT-ANSAULT Fabienne Ou Suppléant : TAINTURIER Annick	Oui au Parc	Présente	

Titulaire : LIPPIELLO Guillaume Ou Suppléant : DESCOMBES Fabrice	Pierre de Bourgogne		
Titulaire : NARBONI Odile Ou Suppléant : SIMONNOT Denise	Pour le Patrimoine Haut-Marnais	Présente	
Titulaire : LACOMBE Eric Ou Suppléant : BOUTTEAUX Jean-Jacques	Pro Silva France	Excusé	
Titulaire : SIMON Gilles Ou Suppléant : BECCEGATO Jean-Philippe	Rouvres-Sports-Loisirs-Vacances	Présent	
Titulaire : THIVET Maryvonne Ou Suppléant :	Ségusia	Présente	
Titulaire : CHAUME Bruno Ou Suppléant : LACHAUD-MANOTTE Jean-Pierre	Société Archéologique et Historique du Châtillonnais		
Titulaire : BUSSY Thierry Ou Suppléant : DURIEZ Daniel	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural CA		
Titulaire : FROCHOT Henri Ou Suppléant : DARGE Philippe	Société des Sciences Naturelles de Bourgogne	Présent	
Titulaire : AUBERT François Ou Suppléant : THOUVENOT Alain	Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : POILLOTTE Marie Geneviève Ou Suppléant : JOUAIRE Sylvie	Société mycologique du Châtillonnais	Excusée	
		Présente	

Titulaire : de BUCY Joseph Ou Suppléant :	Syndicat des Forestiers Privés 21	Présent	
Titulaire : BARTHELEMY Dominique Ou Suppléant : HENRY Pierre	Syndicat des Forestiers Privés 52	Présent	
Titulaire : D'HERBOMEZ Denis Ou Suppléant : BLONDELLE Martial	Union des Entreprises du Bois de Bourgogne	Présent	
Titulaire : STREIT Gilles Ou Suppléant : RIVA Philippe	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction	Excusé	
Titulaire : ROUSSELIN Jacques Ou Suppléant : BARTHELEMY Dominique	Valeur Bois	Présent	
Titulaire : VINCENOT Jacky Ou Suppléant : TITUS-CARMEL Monique	Vals-des-Tilles Patrimoine	Excusé	
Titulaire : SIMON Yves Ou Suppléant : BOURGEOIS Daniel	Villages anciens / Villages d'avenir	Présent	Ermeline LE MEZO

Personnes associées :

Représentant	Personne morale	Émargement
SOULLIMAN Françoise	Préfet coordonnateur	Présente
BARJOT Patricia	Direction générale des finances publiques de Haute-Marne	
BARTHELEMY Floriane	Préfecture de Région Alsace-Champagne- Ardenne-Lorraine	

BREGAND Jérôme	Direction générale des finances publiques de Côte-d'Or	Présent
BROUILLET Gilles	Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne	
GUENE Charles	Attaché Parlementaire Luc CHATEL	Présent
DUCHE Jean-Marc	Sous-Préfecture de Langres	Excusé
FROCHOT Bernard	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Bourgogne	Présent
GENEVEY Véronique	Direction départementale des territoires de Côte d'Or	Présente
LOGEROT Xavier	Direction départementale des territoires de Haute-Marne	Présent
HOUPERT Alain		Excusé
INVERNIZZI Olivier	Direction générale des finances publiques de Haute-Marne	Excusé
LEYSEN Laure	Conseil Départemental de Côte-d'Or	
LOISIER Anne-Catherine		Excusée
PATRIAT François		Excusé
PETITJEAN Michaël	Préfecture départementale de Haute-Marne	Présent

ROLLET Jean-Marie	Conseil Régional d'Alsace Champagne- Ardenne Lorraine	
SERRAND Nicolas	Direction générale des finances publiques de Haute-Marne	
SERVANT Hugues	Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne	Présent
SOROLLA Marie-Claude	Préfecture départementale de Haute-Marne	
TERROLLION Karl	Préfecture de région Bourgogne-France- Comté	
YON Daniel	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Champagne- Ardenne	
Hervé PARMENTIER	GIP	Présent
MEURILLON Isabelle	GIP	Présente
JAYOT Lucie	GIP	Présente
JAY Cyrielle	GIP	Présente
DELCAMP Matthieu	GIP	Présent
GOUESSAN Sonia	GIP	Présente
DELFORGE Marion	GIP	Présente

QUOST Baptiste	GIP	Présent
MANGIN Marine	GIP	Présente
TITE Thierry	DDT 21	Présent
HOPFNER André	ONF	Présent

(Début de séance : 18h 27)

Le Président ouvre la séance en accueillant les participants. Il salue Madame le Préfet coordonnateur et Monsieur le sénateur Maire et indique que le quorum est largement atteint. Il explique par ailleurs la présence des cameramen : il s'agit d'une équipe qui tourne un reportage pour France 3, un 52 minutes qui sera diffusé en 2017 et qui suit l'équipe du GIP avec des visites qui se feront dans une forêt primaire, ainsi que dans le Parc national des Cévennes.

Il cède la parole à Monsieur le sénateur-Maire de la Commune de Vaux-sous-Aubigny, pour le traditionnel mot d'accueil.

Charles GUENE, s'adressant à Madame le Préfet, à Madame le Vice-Présidente de Région Grand Est, à Monsieur le vice-Président de la Région Bourgogne Franche Comté, à Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux et à Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents, il précise que son intervention sera brève puisqu'elle consiste à les accueillir à Vaux-sous-Aubigny qui est désormais une Commune nouvelle nommée Le Montsaugeonnais. Elle est, selon le côté où l'on se place, la porte de la Bourgogne ou la porte du Grand Est, ce qui est une assez bonne situation. Il est coutume de dire que ce secteur est un peu bourguignon, pas au point d'en arriver au « Mo-xit », puisque le Département s'occupe encore bien de ce secteur. Cependant si les bourguignons prolongeaient la liaison ferroviaire d'Is-sur-Tille jusqu'à Vaux, il lui semble que ce serait parfait... !

Il ajoute que sa Commune produit du vin mais s'inquiète d'un air amusé du fait que les bourguignons pourraient en prendre ombrage.

Il tient à rendre hommage à son ami Guy DURANTET pour les deux mandats qu'il a conduits à la tête du GIP du Parc national et le travail qu'il a pu accomplir en son sein : ces six années ont été sans doute aussi passionnantes qu'éprouvantes. Il invite les membres de l'Assemblée à applaudir ce dernier pour commencer cette Assemblée.

Le Président remercie son ami Charles GUENE, compagnon de route depuis de longues années. Il reprend son allusion pour souligner le fait que le futur Parc national est vraiment au cœur des deux nouvelles grandes Régions.

Il rappelle que seul le titulaire du siège est invité par courrier à l'Assemblée générale, et

son suppléant par messagerie électronique. Ne sont par ailleurs présents dans la salle que les titulaires, ou, à défaut, leur suppléant en cas d'absence, et ce, pour des raisons numériques évidentes.

Cette Assemblée générale qui succède à celle de Vanvey a pris en compte les délibérations votées, c'est-à-dire les demandes d'adhésion et de retrait. Elles ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral daté du 24 juin 2016, paru au Recueil des Actes Administratifs le même jour. Il tient à en remercier les services de la Préfecture qui permettent à cette Assemblée de se tenir dans de bonnes conditions.

Point 1 - Points d'actualité

Le Président rappelle qu'un Parc national a par définition une lisibilité nationale et internationale : c'est ce qui explique la présence du GIP au Salon international du Tourisme qui s'est tenu à Paris du 17 au 20 mars 2016. Le GIP a participé également aux Journées Internationales des Forêts. Une dimension plus culturelle a été donnée cette année à cette manifestation qui s'est déroulée en 3 lieux : Auberive, Chateauvillain et Châtillon-sur-Seine.

En avril 2016, la GMF, qui est un des mécènes de Parcs nationaux de France a été mobilisée pour un mécénat sur la création d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite sur la Commune de Leuglay. Cette promenade dite de « Fraîche Fontaine » jouxte les gîtes d'accueil de cette Commune.

Le 02 Mai 2016 se sont réunis à Courcelles-sur-Aujon, à l'initiative du GIP, 70 opérateurs touristiques du futur Parc national.

Le 05 Juin 2016, le GIP a participé à la Fête du Printemps Bio organisée par la Confédération Paysanne à Courcelles-sur-Aujon.

Par ailleurs a été distribué en séance un document travaillé lors de la rencontre des acteurs touristiques du 02 Mai 2016. Il s'agit d'une carte touristique du futur Parc national en version papier et qui à partir de la mi-juillet, sera produite en version internet et interactive afin d'être enrichie en continu.

Par ailleurs, des parutions telles que « *S'évader en Côte-d'Or* » et « *Bourgogne Magazine* » sont disponibles à l'entrée de la salle. Bourgogne Magazine est tiré à 30 000 exemplaires et diffusé dans l'Aube, en Haute-Marne, en Côte-d'Or et en Région Île-de-France. Les numéros de Juin et Juillet publient des articles sur le futur Parc national.

Point 2 – Approbation Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 29 Février 2016 à Vanvey

Le Président demande aux membres de l'Assemblée générale si des amendements leur semblent nécessaires et s'ils souhaitent émettre des remarques.

En l'absence de question et de remarque, le Président soumet au vote le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 Février qui s'était tenu à Vanvey.

Il est procédé au vote :

Opposition : 0

Abstention : 6

Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 Février qui s'était tenue à Vanvey est adopté à la majorité.

Délibération n° AG 2016-5

Le Président remercie les membres de l'Assemblée et poursuit le déroulement de l'ordre du jour.

Point 3 – Point d'avancement du projet de création du Parc national

Le Président rappelle qu'à l'issue de la validation du dossier de prise en considération, le projet se poursuit par l'écriture de la charte.

Cette charte est constituée :

- du caractère : il s'agit d'un exercice contraint qui définit l'esprit des lieux de ce territoire ;
- d'un diagnostic synthétique ;
- des objectifs de protection du cœur comprenant le zonage du cœur et les dispositions réglementaires qui s'y appliquent ;
- du projet de développement.

Il rappelle que les deux piliers d'un tel projet sont la préservation et le développement : par conséquent il est prévu d'effectuer un point sur le projet de développement, de même que sur le dispositif d'évaluation.

L'objectif calendaire des travaux qui sont conduits actuellement est d'aboutir à une première version du travail d'écriture de la charte pour la fin de cette année, c'est-à-dire fin 2016.

Plusieurs thématiques s'articulent au sein de la charte du Parc national qui sera validée en Assemblée générale.

Il cède la parole à Madame le Préfet coordonnateur pour les thématiques Agriculture et Forêt. Il tient à la remercier : elle est arrivée le 29 février 2016 ; l'Arrêté de prise en considération est arrivé le 07 mars 2016 avec une parution au Journal officiel le 09 Mars 2016. Dès son arrivée elle a montré un très fort engagement sur ce dossier et en tant que Président, il tient à l'en remercier.

Madame le Préfet coordonnateur remercie Monsieur le Président de rappeler les conditions dans lesquelles elle a reçu ce dossier, avec une Assemblée générale qui se tenait le jour même de son arrivée. Elle pensait avoir du temps pour travailler et préparer ce dossier de Parc national, mais ce temps s'est avéré très bref. En effet, moins d'une semaine après son arrivée, l'Arrêté de prise en considération était pris.

Sa volonté a été de reprendre à son niveau deux groupes de travail qui achoppaient : le groupe agriculture et le groupe forêt. C'est ce qu'elle s'est appliquée à réaliser avec les services de l'État des deux départements, le représentant de Madame la Préfète de la Région Bourgogne Franche Comté qui est le sous-préfet de Montbard.

Ce travail était présidé conjointement pour le groupe forêt avec les représentants des forêts privées de Haute-Marne et de Côte-d'Or.

Elle souhaite effectuer une présentation succincte qui s'articule en quatre points :

- 1 - Le retour de la rencontre au Ministère de l'environnement et au Ministère de l'agriculture le 07 Juin.
- 2 - La présentation du projet de délimitation des cœurs
- 3 - L'état d'avancement du projet
- 4 - Les objectifs de calendrier de travail fixés en Comité de pilotage du 15 Juin.

1- Le retour de la rencontre au Ministère de l'environnement et au Ministère de l'agriculture :

Madame le Préfet explique que lors de la rencontre avec Monsieur MITTEAULT, Directeur de l'Eau et de la Biodiversité, le 07 Juin 2016, différents points ont été actés.

En premier lieu, la création du Parc national constitue toujours une priorité ministérielle. Le Ministère soutient sa démarche de reprise de la présidence des groupes de travail Agriculture et Forêt. Par ailleurs, l'exonération de la taxe du foncier non bâti en zone de cœur pour les forêts privées et les agriculteurs sera soumise par le Ministère de l'Écologie et le Ministère de l'Agriculture à l'avis de la DGFIP.

Il a par ailleurs été convenu que le périmètre du cœur serait retravaillé en vue de permettre, en l'absence de consensus, l'exclusion du secteur de la Digeanne, ce secteur serait alors retravaillé au terme de la charte en cours d'écriture, c'est-à-dire à quinze ans.

Il a été en revanche établi qu'un travail sur la compacité des cœurs sur le secteur d'Auberive serait réalisé, en raison de leur évident intérêt écologique.

Différents autres points ont été établis :

- l'inscription dans la réglementation de l'absence de contraintes environnementales supplémentaires sur les pratiques agricoles en cœur de Parc national ;
- la recherche de financements spécifiques pour les exploitations agricoles concernées sous la forme d'aides spécifiques Parc national ;
- Un accès facilité aux outils d'aménagement foncier en cas de nécessité : c'est-à-dire que si avant la fin de la charte, des propriétaires ne souhaitaient pas rester dans le cœur de Parc national en dépit des incitations et de la vie au quotidien sans contrainte supplémentaires, il sera possible d'envisager des échanges de terres.

Concernant la vente de bois dans la réserve intégrale, l'arbitrage est en attente en dépit du consensus local.

La visite du Directeur de l'Eau et de la Biodiversité est actée pour le 20 Juillet 2016 en vue d'effectuer un point d'étape avec le Comité de pilotage.

Toujours le 7 juin 2016, une rencontre a également eu lieu avec la Directrice générale de la performance économique et environnementale au Ministère de l'Agriculture et de la forêt. Elle a également confirmé que le Ministre allait intervenir auprès de la DGFIP pour la défiscalisation notamment sur le foncier non bâti et auprès des deux DRAAF, Grand Est et Bourgogne Franche comté en vue de favoriser la mise en place de mesures agro-environnementales spécifiques en zone de Cœur.

Les services centraux du Ministère de l'agriculture viendront eux en deux temps à Chaumont et en Côte-d'Or : le 29 Juin 2016 pour les mesures agricoles et le 05 Juillet 2016 pour les mesures forestières. Ils ont également affirmé leur soutien et proposent d'être un relais auprès du Ministre pour la vente de bois en Réserve intégrale.

Comme elle l'a mentionné précédemment, un groupe de travail agriculture et un groupe forêt et filière bois ont été constitués. Cinq réunions ont été tenues pour lesquelles elle avait demandé une validation à Paris ; le Comité de pilotage du 15 Juin a permis la validation de la production des groupes de travail.

2 - La présentation du projet de délimitation des cœurs

Concernant le zonage des cœurs, elle fait état de la prise en considération des enjeux patrimoniaux et de l'exclusion des grandes cultures exceptés des corridors et des forêts privées sans enjeux patrimoniaux en périphérie des cœurs. La jonction est établie entre les forêts domaniales de Châtillon et d'Arc-en-Barrois, avec une recherche de compacité des Cœurs et la définition de zones à expertiser. Il s'agit par conséquent d'aller voir l'ensemble des propriétaires qui sont concernés, et la DDT de Haute-Marne aussi bien

que celle de Côte-d'Or en ont déjà rencontré beaucoup.

En terme de surfaces, la zone d'étude du cœur qui s'étendait sur 76 855 hectares, se réduit à 52 075 hectares.

Les surfaces agricoles en cours d'expertise en Haute-Marne : 1 831 hectares, avec des répartitions très diverses de la part de l'exploitation en zone de cœur.

Pour la Côte-d'Or, hors Digeanne, 1 674 hectares restent à expertiser.

Concernant les expertises en cours : elles comprennent des entretiens individuels avec les agriculteurs, ainsi que des réunions avec les Communes forestières. Ce travail est conduit à environ 60 %. Il sera terminé normalement avant la fin Juillet 2016. Sur la carte, les points d'interrogation en rouge correspondent aux espaces où les propriétaires n'ont pas encore été rencontrés, le vert correspond aux situations où un consensus a été trouvé et en blanc, les zones pour lesquelles le travail reste à conduire.

3 - L'état d'avancement du projet

Les cibles patrimoniales à très fort enjeu et en zone de Cœur sont indiquées sur la carte. Elles sont au nombre de 89, ce qui représente une surface de 12 000 hectares. 20 se trouvent entièrement en Cœur et 32 partiellement.

Des travaux sont également menés sur la réglementation thématique agricole et forestière.

Sur la thématique forêt-filière bois, le travail s'articule autour de quatre axes : la forêt du cœur de parc national a une vocation principale de production – à l'exception de la Réserve intégrale. Il faut réduire les impacts des travaux et des coupes sur les paysages et les milieux, les espèces et les eaux, préserver la proportion actuelle entre feuillus et résineux en forêt du Cœur, renforcer la naturalité dans la forêt avec une ambition graduée selon le statut foncier.

Pour l'agriculture, la réglementation devra formaliser l'absence de contraintes supplémentaires qui a bien été actée sur les itinéraires techniques des grandes cultures et de prairies.

Le 20 Juillet 2016 verra la poursuite des entretiens avec les agriculteurs et les forestiers à travers la rencontre avec le Ministère de l'Écologie.

4 - Les objectifs de calendrier de travail fixés en Comité de pilotage du 15 Juin.

L'installation d'un groupe de travail chasse est programmée en septembre. Le travail sur la réglementation sera poursuivi ainsi que la finalisation d'un projet de territoire avec les chambres consulaires, le GIP et les DDT pour viser l'élaboration de la charte au second semestre 2016.

Le projet de territoire intégrera un état des lieux, une définition des enjeux, un établissement et une hiérarchisation des fiches action. Un point d'étape sera réalisé en Comité de pilotage à la mi-octobre 2016, suivi d'une présentation en Conseil d'administration du GIP et une présentation d'une version zéro - sorte de feuille martyre au comité de pilotage de décembre 2016 - avant la présentation pour validation au Conseil d'administration du GIP, puis en Assemblée générale.

Elle explique qu'il ne s'agit que d'un début de travail, préalable au nécessaire retour de tous les acteurs à la table des négociations. Reste à construire un projet économique, de même qu'un projet touristique. Ce Parc national ne pourra aboutir en l'absence de ces deux fondamentaux.

(Applaudissements)

Le Président revient à l'articulation de la charte. Les groupes tourisme, patrimoine culturel, culture, patrimoine naturel et paysages, eau et éducation à l'environnement ont travaillé à l'élaboration de la charte. Constitués de 20 à 30 personnes, ils ont eu le souci des regards croisés. Actuellement le projet de développement est en cours d'écriture, illustré par des fiches-actions.

Plusieurs réunions préparatoires ont eu lieu avec les fédérations de chasse, mais comme l'a indiqué Madame le Préfet, c'est un travail en partenariat avec les services de la Préfecture qui va être conduit à partir de la rentrée de septembre 2016.

L'économie est un point particulier qui figure déjà dans les travaux menés. Il cède la parole à Marcel JURIEEN de la GRAVIERE pour une présentation de cette thématique.

Marcel JURIEEN de la GRAVIERE rappelle que depuis l'origine de ce projet de Parc national, l'économie est un souci particulier pour les habitants du territoire. Dès 2009, un manifeste a été rédigé par un groupe issu des deux départements. Il a été publié et envoyé à Paris et ce, avant la décision de choix de ce territoire pour devenir un Parc national.

Ce texte reprenait les observations faites par toutes les filières économiques, de la pierre à la chasse, en passant par l'agriculture ou la forêt. Il y a ensuite eu une latence de réflexion sur l'économie du territoire qui a été reprise dans un séminaire à l'initiative du GIP et qui a donné lieu à un document assez complet qui a déjà été présenté au Conseil d'administration et en Assemblée générale. Intitulé « *Ambition et stratégie pour le territoire* », il a été fixé sur une période de quinze ans - temps de réalisation d'une charte - avec optimisme puisque les dates en étaient 2017-2032.

Des réflexions ont ensuite été menées sur le projet. L'exemple du projet touristique mené par le GIP révèle un grand souci de cohérence avec toutes les autres réflexions touristiques menées sur le territoire, que ce soit à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ou au Pays de Langres. Ce travail doit être cohérent dans son ensemble pour qu'il y ait un vrai challenge touristique de développement économique. Sur toutes les autres activités économiques sans exception, tout ce qui touche à la santé avec la forêt ou à l'économie du bois en général, l'économie de la pierre ou l'économie agricole, nécessite un travail pour innover des projets créateurs d'emplois et de richesses.

Le Président demande si des membres souhaitent prendre la parole à la suite de cette intervention.

En l'absence, il propose de poursuivre l'ordre du jour.

Point 4 - Bilan d'activité du Conseil scientifique et du Conseil économique social et culturel

Le Président rappelle que dès sa création, le GIP a eu l'obligation d'installer un Conseil scientifique et un Conseil économique social et culturel et ainsi d'anticiper la création du futur Parc national, dans la mesure où de telles instances accompagnent et conseillent les structures qui gèrent les Parcs nationaux.

Ces deux Conseils ont donc été installés en 2011 et sont renouvelés régulièrement puisqu'ils bénéficient d'un mandat de trois ans.

Le Conseil scientifique est actuellement présidé par Bernard FROCHOT avec 2 vice-présidents, Daniel YON et Jean-Marie ROYER. Le Conseil économique social et culturel

est présidé par Jean-Claude AMIZET ainsi que deux vice-présidents qui sont Raoul du PARC et Jean-Pierre CARDINAL.

Le Président tient à remercier vivement les membres de ces deux instances qui ont accompagné le GIP dans ses réflexions au long des six années passées.

Il cède la parole à Bernard FROCHOT pour une présentation du bilan du Conseil scientifique.

Bernard FROCHOT rappelle que le Conseil scientifique est qualifié ainsi car il est composé en partie de chercheurs professionnels et de gens qui ont une très bonne connaissance scientifique du territoire. Il s'agit bien d'un « Conseil » parce que son rôle est de donner des avis, aussi compétents que possible, mais également pondérés. Les avis sont en effet rendus sur la base des compétences de ce Conseil, mais des recherches sont également proposées pour les secteurs où les connaissances ne sont pas suffisantes. Ces avis sont pondérés parce que beaucoup de disciplines sont représentées : de la géologie à l'hydrologie, la botanique, etc... et aussi les sciences humaines, avec notamment la présence d'une économiste qui est enseignante à Agro'Sup Dijon.

Il arrive d'entendre qu'il y a une surreprésentation des naturalistes au Conseil scientifique. L'opposition courante entre le souci de préservation de la biodiversité et celui du développement économique est refusée par le Conseil scientifique, qui révèle son intérêt pour l'économie à deux niveaux : en premier lieu celui des filières en place ou à créer pour apporter ou aider à la recherche des connaissances et, d'autre part, au niveau global en aidant à l'éclosion d'un beau Parc national, le Conseil scientifique participe à l'économie globale du territoire.

Cette instance a bien sûr participé à l'élaboration du dossier de prise en considération. La Réserve intégrale a généré un important investissement puisqu'il a fallu travailler à sa localisation puis envisager sa future gestion. De même, l'élaboration de la charte s'accompagne d'une demande accrue d'avis dans des domaines variés.

L'ambition d'un Parc national est d'être un point central pour la recherche, dans la Réserve intégrale, mais également sur tout le territoire. Cela implique de soutenir les chercheurs, de les accueillir, de les aider à définir les thèmes de recherche les plus pertinents et de permettre l'installation d'un centre de recherche international sur la forêt feuillue.

Enfin, un Parc national n'est pas une entité isolée, il doit collaborer et échanger avec les autres Parcs nationaux. Il y a déjà, grâce à la cigogne noire qui va hiverner en Mauritanie ou au Sénégal, des coopérations internationales, et le suivi satellitaire permet de repérer ses trajets au jour le jour.

(Applaudissements)

Le Président remercie Bernard FROCHOT pour sa présentation. Il rappelle que les documents projetés étaient téléchargeables sur la plate-forme d'échanges des parcs nationaux.

Il cède la parole à Raoul du PARC, vice-président du Conseil économique social et culturel, installé en 2011 et réinstallé en 2014.

Raoul du PARC explique que le Conseil économique social et culturel a pour mission d'assister le Conseil d'administration et la direction du GIP sur toutes les problématiques susceptibles de lui être soumises, et particulièrement sur le développement durable du territoire. Il peut également se saisir de sujets en vue de conseiller le Conseil d'administration et la direction du GIP.

Le CESC est constitué de 45 membres qui sont représentatifs des actions économiques sociales culturelles et environnementales du territoire. Ils sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président du GIP. 12 experts associés collaborent également. Le Président en est Jean-Claude AMIZET qui prie les membres de l'Assemblée générale de l'excuser ce soir. Les vice-présidents sont Jean-Pierre CARDINAL et lui-même. Jean-Claude AMIZET est également membre du Conseil d'administration du GIP en tant que président du CESC : il a voix consultative.

De 2014 à 2016, 8 réunions plénières se sont tenues, à chaque fois dans une commune différente du territoire, la dernière le 27 mai dernier à Chalmessin. Des consultations dématérialisées ont été menées, ainsi que deux visites de terrain. Le CESC participe au Bureau élargi ainsi qu'aux commissions thématiques du GIP et plusieurs groupes de travail se sont réunis régulièrement notamment sur les sujets de la Réserve intégrale, l'étude ressource-bois, le zonage de cœur et le partage de l'espace.

Le dossier de prise en considération a été travaillé en trois temps :

- une relecture à partir d'un groupe de travail à l'issue du Conseil économique social et culturel en Juin 2014,
- une consultation électronique de l'ensemble des membres entre le 16 juillet et le 18 août 2014,
- une réunion plénière le 04 novembre avec un avis sur le document final assorti de certaines recommandations.

Dans le cadre de la consultation nationale pour le dossier de prise en considération, Raoul du PARC a été personnellement car présent dans la délégation qui a exposé, le 28 mai 2015, le projet aux membres du CNPN.

Concernant la stratégie territoriale, il n'a pas manqué de soutenir que la viabilité du projet n'était possible que dans la mesure d'un projet « gagnant-gagnant ». En effet, si pour l'État ce projet est important, il l'est tout autant pour ce territoire dans le cadre de la préservation de l'environnement, mais aussi dans le cadre du développement économique. Ce qui est explicitement stipulé dans le nom même de ce Conseil.

En ce qui concerne la Réserve intégrale, un groupe de travail a été mis en place sur cette thématique entre janvier et mai 2013. A partir des réflexions du GIP et de son Conseil scientifique, un recensement des activités et usages a été effectué.

En ce qui concerne la charte, en vue de préparer son évaluation, le CESC a créé un groupe de travail spécifique. La démarche est la suivante :

- commande aux 9 commissions thématiques chargées de définir les orientations de développement durable de la charte pour proposer des questions évaluatives et des indicateurs,
- synthèse des travaux avec finalisation d'un dispositif opérationnel,
- présentation en Conseil d'administration.

Cette démarche est actuellement en cours et un état d'avancement des travaux a été présenté aux membres du CESC lors de la dernière plénière le 27 mai 2016.

Le diagnostic territorial réalisé en 2013 avait mis en évidence des « nœuds », c'est-à-dire des points faisant débat dans le cadre de l'élaboration de la charte. Il y avait notamment « le partage de l'espace » entre les différents usagers, « la place des énergies renouvelables dans le futur Parc national » et « la cohabitation entre le patrimoine culturel lié à l'eau et la continuité écologique des rivières ». Le groupe partage de l'espace,

composé de vingt membres représentant les habitants, des élus, des acteurs du territoire et du tourisme dont la randonnée pédestre, cyclo, loisirs motorisés, équestre, la filière forêt bois, l'agriculture, la pêche, la culture, l'éducation à l'environnement et la gestion des espaces naturels s'est réuni à 4 reprises.

Ce territoire comporte des activités professionnelles et de loisirs qui nécessitent une cohabitation paisible. La recherche de solutions, basée sur la formule « former, informer et communiquer » implique la mise en place de conventions et partenariats, la création d'infrastructures adaptées et le respect des réglementations. Des outils seront créés en vue d'évaluer la réalité du partage de l'espace : une commission spécifique au sein du futur établissement du Parc, le suivi de la fréquentation, l'analyse de l'incidence de la fréquentation sur les milieux et pour évaluer les effets positifs ou négatifs de la fréquentation sur les activités économiques. La réussite de la mise en place d'un outil cartographique pour le partage de l'espace servira d'indicateur.

Les points qui restent à approfondir sont la création de zones d'accueil en forêt domaniale, l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, les loisirs motorisés – qui obligent à distinguer les pratiques individuelles et collectives et, enfin la création d'un outil cartographique pour informer en temps réel sur le partage de l'espace.

Tous ces éléments ont été présentés en plénière du CESC le 27 mai 2016 et au Conseil d'administration du 09 juin 2016.

Le groupe de travail sur les énergies renouvelables se réunira au second semestre 2016 et celui consacré à la cohabitation entre patrimoine culturel lié à l'eau et continuités écologiques des rivières fera l'objet d'une réunion spécifique des commissions patrimoine culturel et patrimoine naturel.

Enfin, le CESC est associé au Comité de pilotage dont parlait Madame le Préfet depuis Mai 2016.

(Applaudissements)

Le Président remercie le vice-président du CESC. Il rappelle que les quelque 80 membres de ces deux instances accompagnent le GIP dans ses réflexions et ses travaux et aident à la prise de décision, aussi bien en Conseil d'administration qu'en Assemblée générale.

Point 5 – Demandes d'adhésion et de retrait

Le Président rappelle que les demandes d'adhésion et de retrait sont décidées en Assemblée générale. Ce qui est présenté en séance a fait l'objet d'une décision au Conseil d'administration de Chalmessin qui a voté favorablement la transmission de ces demandes à l'Assemblée générale.

La demande d'adhésion de la commune d'Etrochey en Côte d'Or ne peut être présentée car le dossier n'est pas complet. Elle sera par conséquent traitée lors de la prochaine Assemblée générale.

Deux demandes d'adhésions ont été présentées : l'une émane du Groupement de défense sanitaire des abeilles de la Haute-Marne, dans le secteur agriculture ; l'autre d'une association, SEGUSIA, dans le secteur habitants.

Il cède la parole au représentant du Groupement de défense sanitaire des abeilles de la Haute-Marne et à la représentante de l'association SEGUSIA.

Sébastien HUWIG explique que ce groupe souhaite représenter les apiculteurs de Haute-Marne.

Christine BLONDEL précise que l'association SEGUSIA fonctionnait sur l'ancienne Communauté de Communes de la vallée de la Suize qui a été dissoute. Basée sur cinq villages, elle a pour objectif la défense du patrimoine naturel, culturel et archéologique de la vallée de la Suize et du secteur et l'animation dans ces villages.

Le Président explique que cette demande est dans le secteur habitants puisque cette association a vocation à faire de l'animation locale à destination des habitants du territoire.

La demande de retrait émane des Amis du Pays Châtillonnais : ils étaient eux-aussi dans le secteur habitants et adhérents au GIP.

En l'absence de question et de remarque, le Président propose de soumettre à un même vote les demandes d'adhésion et de retrait.

En l'absence d'objection, le Président soumet au vote les demandes d'adhésion et de retrait.

Il est procédé au vote :

Opposition : 0

Abstention : 0

Les demandes d'adhésions et le retrait sont validés à l'unanimité.

Délibération n° AG 216-6

Le Président souhaite la bienvenue aux membres des deux associations désormais adhérentes au GIP. Il précise qu'est acté également le retrait des Amis du Pays châtillonnais.

Point 6 - Élection des représentants au Conseil d'administration

Le Président demande l'attention des membres de l'Assemblée générale pour cet exercice pour partie formel et qui se pratique tous les trois ans : lors de l'installation du GIP en 2010, lors de sa réinstallation en 2013 et à Vaux-sous-Aubigny- Montsaigeonnais pour cette séance.

Au sein de l'Assemblée générale sont membres de droit :

- La Région Grand Est a désigné comme titulaire Madame Christine GUILLEMY avec comme suppléant Jean-Jacques BAYER.
- La Région Bourgogne Franche Comté : Monsieur Stéphane WOYNAROSKY titulaire et Monsieur MATTHIEU suppléant.
- Le Département de la Haute-Marne : le titulaire est Monsieur Bruno SIDO et son suppléant, Jean-Michel RABIET.
- Le Département de la Côte-d'Or a comme titulaire Monsieur SAUVADET et comme suppléant Marc FROT.
- Pour les Communes forestières, Guy DURANTET est lui-même titulaire, avec comme suppléant Michel BERTHELMOT.
- Pour le Côte-d'Or, la Présidente des Communes forestières est Anne-Catherine LOISIER et Denis SOYER son suppléant.

- La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais est représentée par Monsieur Jérémie BRIGAND et son suppléant est Jean-Michel MARS.
- La Communauté de Communes des Sources de la Tille est représentée par Albert VARE, et Jean Marie MUGNIER en est suppléant.
- La Communauté de Communes des Trois Forêts est représentée par Philippe FREQUELIN avec Guy BEGUINOT comme suppléant.
- La Communauté de Communes Auberive-Vingeanne-Montsaigeonnais est représentée par son Président Charles GUENE, avec Gilles GOISET pour suppléant.

Le deuxième Collège se compose de six représentants des communes issues de communautés de communes. Le Président rappelle que ce sont des binômes d'un titulaire et un suppléant qui sont à élire.

- Trois représentants de la Communauté de Commune du Pays Châtillonnais,
- deux représentants de la Communauté de Communes des Trois forêts,
- un représentant de la Communauté de Communes Auberive-Vingeanne-Montsaigeonnais.

Il rappelle que le premier Collège est représenté comme suit :

- Le représentant de l'État est la Préfète de Bourgogne ;
- Parc nationaux de France est représenté par son directeur Michel SOMMIER ;
- L'Office National des Forêts est représenté par Régis MICHON ;
- Le CNPF est représenté par Monsieur Charles de GANAY.

Madame SOULIMAN est le Préfet coordonnateur ;

Concernant le troisième Collège, son architecture se compose comme suit :

- trois binômes représentant de la filière forestière ;
- deux binômes représentant la chasse ;
- deux binômes représentant les acteurs économiques et touristiques ;
- un binôme représentant culture et patrimoine ;
- deux binômes représentant les associations de protection de l'environnement ;
- deux binômes représentant l'agriculture ;
- un binôme représentant les propriétaires et habitants.

Le Président précise que le vote des représentants se fera à bulletin secret et qu'il y aura deux bureaux de vote par Collège et par secteur ; Le vote se fera à l'appel des noms et des listes d'émargement. Les binômes ne pourront être panachés ni inversés entre titulaire et suppléant.

Concernant les représentants des communes de la communauté de communes du Pays Châtillonnais : les votants seront les représentants des communes de cette communauté de communes, membres du GIP, ainsi que le représentant de cette communauté de communes.

Trois binômes ont déclaré leur candidature :

- Claude VINOT (titulaire) – Georges MORIN (suppléant)
- Denise JACQUINOT (titulaire) – Nicolas SCHMITT (suppléant)
- Marcel JURIE de la GRAVIERE (titulaire) – Françoise SPILMANN (suppléante)

Le Président demande si d'autres candidats souhaitent se déclarer.

Marcel VERNEVAUT souhaite intervenir. Il explique que depuis 2010, en tant que Maire de Voulaines-les-Templiers, en binôme avec Christian HOUISTE, Maire de Rochefort-sur-Bevon, il a représenté avec deux autres binômes les communes de la communauté de communes du Pays Châtillonnais. Puis Christian HOUISTE a dû s'arrêter, sa commune ayant choisi de ne plus adhérer au GIP. Il pense avoir été actif dans la préparation du Parc national. En tant qu'élus, il a participé aux réunions du Conseil d'administration, du Bureau, aux groupes de travail. Il a été co-président de la commission culture et éducation à l'environnement avec Francis DUPAS. Il a dernièrement participé au groupe de réflexion sur le partage de l'espace.

Il a toujours axé son action sur la défense des habitants du territoire. Un élu représente tous les habitants : les indécis, les favorables, comme les opposants. Dans la mesure où ceux qui manifestent leur opposition se sont montrés plus actifs, une partie des élus dont il fait partie n'a pas souhaité poursuivre la construction, estimant qu'il n'y avait plus assez de monde représentatif autour de la table. Certains ont estimé que la réaction a été trop tardive.

L'Arrêté de prise en considération a été pris par le Premier Ministre, confirmant l'intérêt du territoire pour la création du Parc national. Un nouveau Préfet coordonnateur a été nommé et la construction du Parc national a repris ses droits : le travail accompli n'a pas été vain. Au moment de préparer le renouvellement du Conseil d'administration du GIP, il s'est posé la question de sa candidature. Il fallait constituer un nouveau binôme et Philippe VINCENT, Maire de Vanvey avait accepté.

Une orientation pour la nouvelle gouvernance s'étant dessinée, la campagne pour la présidence prenait une autre tournure au sein de la communauté de communes du Pays Châtillonnais. De ce fait, les diverses pressions et soutiens se sont fait jour. Lorsque la politique politicienne et certaines rancœurs prennent le pas sur le fond - la construction du Parc national-, les naïfs dont il fait partie se sont trouvés mal à l'aise.

C'est pourquoi lui et son binôme ont pris la décision de ne pas se présenter. Ils sont toujours prêts à construire le Parc national, à défendre l'intérêt des concitoyens et soucieux de ne pas faire rentrer la politique dans les instances.

(Applaudissements)

Le Président remercie Marcel VERNEVAUT pour son extrême fidélité tout au long de ces six ans.

A titre personnel, il ajoute avoir beaucoup apprécié la personne, sa franchise et sa loyauté.

Hervé PARMENTIER donne quelques consignes d'organisation du vote. Il rappelle que le vote s'effectue à la majorité des 3/5^{ème}.

Les assesseurs sont Michel SOMMIER et Jérôme BREGAND pour le 1^o bureau de vote et Régis MICHON et Michael PETITJEAN pour le 2^o bureau.

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote à bulletin secret des représentants des communes de la communauté de communes du Pays Châtillonnais.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce que sont élus à la majorité des 3/5^{ème} :

- **Claude VINOT (titulaire) – Georges MORIN (suppléant)**

- Denise JACQUINOT (titulaire) – Nicolas SCHMITT (suppléant)
- Marcel JURIEEN de la GRAVIERE (titulaire) – Françoise SPILLMANN (suppléante)

Hervé PARMENTIER présente les binômes candidats pour représenter les communes de la communauté de communes des Trois Forêts :

- Marie-Claude LAVOCAT (titulaire) – Guy JACOB (suppléant)
- Yvette ROSSIGNEUX (titulaire) – Jean-Michel CAVIN (suppléant)

Aucun autre candidat ne se déclarant, il est procédé au vote à bulletins secrets des binômes représentant les communes de la communauté de commune des Trois Forêts.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce que sont élus à la majorité des 3/5^{ème} :

- Marie-Claude LAVOCAT (titulaire) – Guy JACOB (suppléant)
- Yvette ROSSIGNEUX (titulaire) – Jean-Michel CAVIN (suppléant)

Hervé PARMENTIER présente le binôme candidat pour représenter la commune de la communauté de communes Auberive-Vingeanne-Montsaugonnais :

- Frédéric POTTIER (titulaire) – Franck ADAM (suppléant)

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce qu'est élu à la majorité des 3/5^{ème} le binôme Frédéric POTTIER (titulaire) – Franck ADAM (suppléant).

Hervé PARMENTIER propose de commencer les élections de troisième Collège par le secteur Agriculture. Deux binômes sont à élire.

Les candidatures sont les suivantes :

- Vincent LAVIER (titulaire) – Thierry RONOT (suppléant)
- Thérèse DEVILLIERS (titulaire) – Christophe FISCHER (suppléant)

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote à bulletins secrets.

Hervé PARMENTIER informe les membres de l'Assemblée qu'au vu d'une irrégularité dans le décompte des bulletins de vote, le vote des représentants du secteur Agriculture est annulé et doit être repris.

Il annonce à nouveau les candidatures présentées :

- Vincent LAVIER (titulaire) – Thierry RONOT (suppléant)
- Thérèse DEVILLERS (titulaire) – Christophe FISCHER (suppléant)

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote à bulletins secrets.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce que sont élus à la majorité des 3/5^{ème} les deux binômes du secteur Agriculture :

- Vincent LAVIER (titulaire) – Thierry RONOT (suppléant)
- Thérèse DEVILLERS (titulaire) – Christophe FISCHER (suppléant)

Hervé PARMENTIER annonce pour le secteur Chasse, les binômes candidats :

- Jean-Marc BELIN (titulaire) – Michel MONOT (suppléant)
- Patrick LHUILLER (titulaire) – Benoît CORVASCE (suppléant)

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote à bulletins secrets.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce que sont élus à la majorité des 3/5^{ème} les deux binômes du secteur Chasse :

- Jean-Marc BELIN (titulaire) – Michel MONNOT (suppléant)
- Patrick LHUILLER (titulaire) – Benoît CORVASCE (suppléant)

Pour le secteur Filière forestière, **Hervé PARMENTIER** annonce les candidatures reçues pour les binômes :

- Joseph de BUCY (titulaire) – Denis D'HERBOMEZ (suppléant)
- Dominique BARTHELEMY (titulaire) – Jacques DOYON (suppléant)
- Jacques ROUSSELIN (titulaire) – Martial BLONDELLE (suppléant)

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce que sont élus à la majorité des 3/5^{ème} les trois binômes du secteur Filière forestière :

- Joseph de BUCY (titulaire) – Denis D'HERBOMEZ (suppléant)
- Dominique BARTHELEMY (titulaire) – Jacques DOYON (suppléant)
- Jacques ROUSSELIN (titulaire) – Martial BLONDELLE (suppléant)

Pour le secteur Associations de protection de l'environnement, **Hervé PARMENTIER** annonce les candidatures reçues pour les binômes:

- Régis DEBROSSE (titulaire) – Henri FROCHOT (suppléant)
- Roger GONY (titulaire) – Samuel COURTAUX (suppléant)

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote à bulletins secrets.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce que sont élus à la majorité des 3/5^{ème} les deux binômes du secteur Associations de protection de l'environnement :

- Régis DEBROSSE (titulaire) – Henri FROCHOT (suppléant)
- Roger GONY (titulaire) – Samuel COURTAUT (suppléant)

Pour le secteur Propriétaires et Habitants, **Hervé PARMENTIER** annonce qu'un seul binôme est à élire. Deux binômes se sont présentés :

- Fabienne BECOT-ANSAULT (titulaire) - Christian DESSY (suppléant)
- Dominique BAYEN (titulaire) – Virginie BRION (suppléant)

En l'absence d'autres candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce pour le secteur Propriétaires et Habitants le binôme élu à la majorité des 3/5 est :

- Fabienne BECOT-ANSAULT (titulaire) - Christian DESSY (suppléant).

Pour le secteur Acteurs économiques et touristiques, **Hervé PARMENTIER** annonce que deux binômes sont à élire. Les candidats sont :

- Frédéric NAUDET (titulaire) - André VACHEYROUT (suppléant)
- François JEHLE (titulaire) – Jean-Louis MOUTON (suppléant)

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce que sont élus à la majorité des 3/5^{ème} les deux binômes du secteur Acteurs économiques et touristiques :

- Frédéric NAUDET (titulaire) - André VACHEYROUT (suppléant)
- François JEHLE (titulaire) – Jean-Louis MOUTON (suppléant)

Pour le secteur Culture et Patrimoine, **Hervé PARMENTIER** annonce qu'un binôme est à élire. Le binôme candidat est :

- Francis DUPAS (titulaire) – Odile NARBONI (suppléant)

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

A l'issue du scrutin, Hervé PARMENTIER annonce que sont élus à la majorité des 3/5^{ème} pour le secteur Culture et Patrimoine :

- Francis DUPAS (titulaire) – Odile NARBONI (suppléant)

Le Président procède à la proclamation des résultats.

Délibération n° AG 2016-7

Les membres titulaires nouvellement élus au Conseil d'administration quittent la salle afin de se réunir pour élire à son tour la gouvernance.

Suspension de séance : 21 h 04

Isabelle MEURILLON, chargée de mission forêt présente l'étude sur la Ressource mobilisation bois aux membres de l'Assemblée générale.

Retour des membres du Conseil d'administration

Reprise de la séance : 22 h 10

Madame le Préfet coordonnateur procède à la proclamation des résultats du vote du Conseil d'administration. Elle annonce que le Président du Conseil d'administration est Marcel JURIEU de la GRAVIÈRE. Le total des voix obtenues est de 17 sur un nombre de 28 voix exprimées (3 bulletins nuls ; 8 bulletins blancs). Elle invite le Président à gagner la tribune afin d'annoncer les résultats de l'élection des deux vice-présidences.

(Applaudissements)

Le Président annonce que Madame Marie-Claude LAVOCAT est élue première vice-présidente, avec 24 voix en sa faveur et 4 bulletins blancs. Il l'invite à rejoindre la tribune. Le deuxième vice-président est Dominique BARTHELEMY qui a obtenu 20 voix en sa faveur, 7 bulletins blancs et un bulletin nul.

(Applaudissements)

Le Président annonce qu'un Conseil d'administration se réunira début septembre 2016 afin d'élire le Bureau, renouveler le Conseil scientifique ainsi que le Conseil économique social et culturel.

Il rappelle que l'objectif qu'il se fixe est de pouvoir respecter le calendrier de Madame le Préfet et de produire une première version de la charte pour la fin de l'année 2016. Tout sera mis en œuvre afin que le mandat qui vient de leur être confié ne dure pas trois ans et que le Parc national soit créé dans les meilleurs délais.

Il remercie Madame le Préfet pour le temps consacré ainsi que les membres de l'Assemblée générale et lève la séance.

(La séance est levée à 22 h20)

Le secrétaire



Hervé PARMENTIER

Les Présidents



Guy DURANTET



Marcel JURIE de la GRAVIÈRE